



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

2 septembre 2014

### **Le Valais participe au fonds d'aide immédiate aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance**

**(IVS).- Un nombre important d'adultes, d'adolescents et d'enfants ont été victimes dans toute la Suisse jusqu'en 1981 de mesures de coercition à des fins d'assistance (MCFA) ou de placements hors de leur famille. En 2010, la Confédération a reconnu que ces mesures n'étaient pas adéquates et a présenté ses excuses aux victimes. La Conférence suisse des directrices et des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a demandé à tous les cantons de contribuer à un fonds d'aide immédiate en proportion de sa population. Le Conseil d'Etat valaisan a décidé de verser quelque 200'106 francs. Il a également choisi, comme dans la majorité des autres cantons, le Centre de consultation LAVI à Sion comme porte d'entrée pour toute demande d'aide.**

Un nombre important de ces victimes sont déjà âgées et rencontrent des difficultés financières. Il est donc important de prendre des mesures urgentes pour venir en aide à ces personnes si elles sont en difficulté.

Une table ronde a été instituée l'année passée au niveau fédéral. Elle travaille à l'élaboration de propositions de mesures en lien avec les MCFA incluant toutes les catégories de victimes. La CDAS a invité les cantons à contribuer à l'alimentation d'un fonds d'aide immédiate à hauteur de 5 millions de francs en proportion de la population. La gestion du fonds a été confiée à la Chaîne du bonheur.

Le Gouvernement valaisan salue la création de ce fonds au niveau fédéral et a décidé de puiser dans le Fonds de secours du Conseil d'Etat pour financer sa participation.

D'après les premières estimations, en Valais environ 700 personnes ont potentiellement été victimes jusqu'en 1981 de mesures de coercition à des fins d'assistance.

**Personne de contact :**

**La conseillère d'Etat Esther Waeber Kalbermatten - tél. 079 248 07 80**

